



NUISANCES PUBLIQUES ET INCIVILITES

A. Contexte

1. Brève conceptualisation

[Le terme « nuisances »](#) (note cadre de sécurité intégrale 2011) est un terme général faisant appel à plusieurs champs d'action (sécurité, propreté, bruit, mobilité, santé, etc..) alors que les « incivilités » font référence à des infractions ou actes plus précis. Cette définition doit permettre aux communes de fixer leurs priorités d'action dans la lutte contre les « nuisances » ou/et « incivilités ».

Les nuisances publiques et les incivilités peuvent être sonores, olfactives, visuelles ou verbales. Elles représentent les manquements aux règles tacites de comportement en société. Elles sont responsables du sentiment d'insécurité car elles troublent le climat social. Il peut s'agir de dépôts clandestins, de déjections canines, d'urines sauvages, de tags, ... Ce qui aujourd'hui fait référence, au niveau local, à ce que l'on peut nommer "nuisances écologiques et environnementales".

Rapport d'activité BEFUS (2019) LUTTER CONTRE LES NUISANCES ET LES INCIVILITES =

- Sensibiliser aux risques des assuétudes et de la consommation excessive d'alcool et de stupéfiants et à la banalisation des nuisances qui y sont associées et présentes au sein et autour des établissements scolaires, en rue et la nuit
- Sensibiliser et responsabiliser les usagers de la commune en vue de l'adoption de comportements civiques
- Rendre acteurs les citoyens dans la gestion et l'usage adéquat des espaces publics
- Favoriser les usages et occupations partagées de l'espace public, dans le respect de chacun

2. Cadre légal au niveau local

La complémentarité et la concertation entre les programmes PGV (programme grandes villes) et CSP (contrat de sécurité et de prévention)

Actes législatifs en matière de SAC :

- loi du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives communales
- La circulaire explicative de la nouvelle réglementation relative aux sanctions administratives communales du 22 juillet 2014
- L'arrêté ministériel du 5/9/2014 déterminant le modèle de la carte d'identification des fonctionnaires et membres du personnel compétents pour constater les infractions qui peuvent faire l'objet de sanctions administratives communales.

- L'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux infractions mixtes en matière de stationnement

3. Financements

- B. Pratiques par année (efus et BEFUS, chronologie et mise en avt de la methodo : dates / acteurs/ coûts / methodo)

Nuisances en général

2003 : note de travail sur la gestion des nuisances (BEFUS) « Agir ensemble sur le sentiment d'insécurité » Manuel pratique pour les acteurs locaux (2010) (BEFUS, VVSG, FRB) avec la pratique du "Stadsdeal" ou incitant pour un effet "boule de neige" : Les services de la ville s'engagent à faire des efforts pour diminuer les nuisances et pour augmenter la qualité de vie dans les quartiers. Pour cela, ils organisent des opérations rapides de nettoyage et d'embellissement du quartier pour stimuler les habitants à bien entretenir leur quartier et à prévenir les tags, déchets et/ou saletés.

2004 : groupe de travail "nuisances" du BeFUS afin de réfléchir sur le projet "manager de nuisances/overlastmanager" ainsi que d'autres projets en cours concernant les nuisances et incivilités (projet de loi contre les incivilités). Il a semblé utile à BeFUS de faire part aux ministres compétents (Ministre de l'Intérieur, des Grandes Villes, de la Justice) de sa position en la matière et de réaffirmer la nécessité de maintenir une approche intégrée localement, en tenant compte des dispositifs existants dans les villes et communes.

2004 : la ville de Mons a intitulé son règlement général de police la "[charte du respect de l'autre](#)"

2009 : Prix belge de prévention de la criminalité "Notre seule arme, la parole" - Film de 52 minutes qui présente et explique les missions et le travail quotidien des gardiens de la paix de Forest - Service de Prévention de Forest, Service des gardiens de la paix. Le but de ce film est d'expliquer aux citoyens et aux différents partenaires (police, écoles, administration communale, politiques, associations, etc.) le rôle et les missions de ces travailleurs de terrain, peu connus et parfois mal perçus.

2010 : colloque "Approche administrative de l'insécurité : outils pratiques !", Colloque du SPF Intérieur, en collaboration avec AVCB, VVSG, UVCW et CPS.

7/06/2018 : Présentation des "Groupes de liaison Logement voisinage et horeca" par Hélène GLEUR à Namur lors du colloque sur les défis et réponses locales pour le partage responsable de l'espace public organisé par BeFUS

2019 : [guide](#) de prévention des nuisances et [journée d'étude](#) du SPF Intérieur sur la prévention des nuisances

2020 : [rapport d'activité 2020](#) du réseau des médiateurs wallons dans le cadre des Sanctions Administratives Communales

Propreté espace public

2018 : projet Urban Sense ([urinoirs et poubelles végétalisées](#))

2019 :

2019 : [Opération "PMC Quartiers propres"](#), une initiative de Huy Quartiers Prévention en collaboration avec le Service Environnement, Huy Ville Propre, les agents constatateurs environnementaux.

22/01/2020 : Réunion du Réseau National de BeFUS à Malines : "Evaluation des déjections urinaires sauvages : une approche influençant les sens", initiative de la Ville de Malines en matière de nuisances (Lutter contre la miction dans la nature) :

- Création d'un musée en plein air dans une rue (reliant 2 rues pleines de bars). Principes de bonne gestion et de changement de circonstances et d'environnement
- Des œuvres d'art sur les murs où il y a beaucoup d'urine. Coller de grands autocollants d'une grande paire d'yeux sur une porte (KUL : influencer le comportement). Développer le sentiment d'être observé. Ce sentiment décourage les auteurs de nuisances.
- Un musée en plein air sur le mur, des rubans rouges comme dans un musée présentant l'histoire complète. L'histoire du musée les "conduit" vers l'urinoir.
- "Pisser gratuitement" au moyen d'une grande projection de lumière ; les gens soulignent la réduction des flaques d'eau sauvages.

--> Besoin d'une solution globale qui évite de déplacer le problème et permette d'influencer les comportements :

- Par des principes de commercialisation
- Etude KUL : autocollant : Un pont entre le comportement actuel et le comportement souhaité, avec prise en compte de la mise en œuvre opérationnelle et de la durabilité des résultats

Ecologie et environnement

3/05/2019 : Parlement Wallon, [Projet de décret](#) relatif à la délinquance environnementale.

2019 : [note](#) relative à la procédure de médiation visée par l'article D.2020 du décret relatif à la délinquance environnementale (3 mai 2019) : "Attentifs à l'évolution des réglementations relatives à notre domaine de compétences, nous, membres du Réseau des médiateurs en matière de sanctions administratives communales de la Région wallonne, agréés dans le cadre de la loi du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives communales, faisons part de nos réflexions quant à la procédure de médiation visée par l'article D.202 du décret relatif à la délinquance environnementale".

2020 : [courrier](#) envoyé par le BeFUS à la Ministre de l'Environnement, de la Nature, du Bien-être animal et de la Rénovation rurale. Extrait: "Attentifs à l'évolution des législations relatives à notre domaine de compétences, nous avons été interpellés par l'adoption par le Parlement le 6 mai dernier d'un nouveau décret relatif à la délinquance environnementale. Il comporte en effet des modifications importantes par rapport au cadre légal précédent, qui auront un impact direct sur le travail des médiateurs SAC au service de nos communes. Nous souhaiterions vous exposer de vive voix nos observations, craintes et propositions sur cette nouvelle réglementation. Vous trouverez, en annexe, une note rédigée par notre réseau sur la procédure de médiation visée par l'article D.202 du décret relatif à la délinquance environnementale".

Le protoxyde d'azote

2017 : [Plan de formation](#) de Transit asbl sur le “protoxyde d’azote”

22/01/2020 : Réunion du Réseau National à Malines (BEFUS) : Phénomènes émergents : le protoxyde d'azote ?

- Une action préventive à temps et une approche intégrale
 - Prise en compte du jeune public pour le public cible
 - Interdit dans les espaces publics de la Région de Bruxelles-Capitale
 - Punir les consommateurs qui utilisent du protoxyde d'azote (jeune public = cible) = beaucoup d'amendes.
 - Besoin d’une communication, un message de prévention au niveau des jeunes. Dommages propres aux médicaments + risques de dérive vers d'autres produits (polyconsommations). Aujourd'hui, le protoxyde d'azote fait l'objet d'un battage médiatique. Comment faire de la prévention précoce pour réduire les risques de dépendance ?
- C. Répertoire des recherches aca disponibles (+ rapports région etc...)
- D. Perspectives et points forts/faibles = analyse du BeFUS (gros changements en 25 ans + intérêt de la transversalité) et place du BeFUS
- E. Ccl = stratégie transversale (SWOT avec rôle autorités locales et communication)